

Projet Énergie Saguenay de GNL Québec

Mémoire présenté dans le cadre des consultations publiques menées par
le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec

M. Serge Simard, ex-ministre et ex-député de la circonscription de Dubuc

19 Octobre 2020

À titre de ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune et de ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la région de la Côte-Nord (2008 à 2012) et de député de Dubuc (2014 à 2018), mais aussi de conseiller à la Ville de Saguenay (2002 à 2008) et de membre et président de la Conférence des élus (CRÉ) de 2003 à 2008, j'ai été impliqué de près dans le développement de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Aussi, c'est tout naturellement que j'ai choisi de continuer de m'investir dans le développement de notre région à la fin de ma carrière politique.

En tant que citoyen engagé, je tiens à remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de donner l'occasion à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean de se prononcer sur le projet Énergie Saguenay de GNL Québec. Ce projet d'envergure a fait couler beaucoup d'encre dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme à l'échelle nationale, et il importe que ce projet soit évalué par un organisme gouvernemental impartial. Puisque des informations multiples, parfois divergentes, ont circulé, il est essentiel que les citoyens puissent s'informer adéquatement et exercer leur droit de parole sur ce projet et sur toutes questions relatives à l'environnement qui sont susceptibles d'avoir des répercussions sur leur milieu ou sur leur qualité de vie.

Parce que je considère que le projet Énergie Saguenay est un projet innovant sur le plan environnemental et qu'il sera porteur pour le développement économique du Québec, je souhaite appuyer le projet de GNL Québec en déposant au BAPE le présent mémoire.

Serge, Simard

Citoyen de Saguenay, ex-ministre et ex-député de la circonscription de Dubuc

INTRODUCTION

Le projet Énergie Saguenay a vu le jour en 2014. Ce projet porté par GNL Québec repose sur la création d'un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay. L'objectif est d'exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an, à partir de sources d'approvisionnement de l'Ouest canadien. Le projet comprend des équipements de liquéfaction, d'entreposage ainsi que des infrastructures maritimes. Ce projet estimé à 9 milliards de dollars canadiens constitue le plus important projet industriel de l'histoire du Québec. Depuis la nationalisation de l'électricité et l'édification de grands barrages, aucun projet énergétique d'une telle envergure n'a vu le jour dans la province.

Le complexe Énergie Saguenay sera érigé dans la Zone industrialo-portuaire (Zone IP) de Port Saguenay. Un parc industriel dont Port Saguenay, Promotion Saguenay et la Ville de Saguenay travaillent activement au développement, et ce, depuis une vingtaine d'années. En fait, si le projet Énergie Saguenay se concrétise, ce dernier constituera le fer de lance de la Zone IP. Pour Port Saguenay, cela représente un jalon important.

Les investissements dans le projet Énergie Saguenay et les améliorations qui seront apportées aux infrastructures de Port Saguenay grâce à l'implantation d'Énergie Saguenay marqueront une page de l'histoire industrielle pour l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean puisqu'ils ouvriront la porte toute grande à d'autres projets d'importance. Ces améliorations sont nécessaires et réclamées par de nombreux industriels depuis longtemps.

Énergie de transition et lutte aux changements climatiques

Le gaz naturel liquéfié (GNL) est considéré comme une énergie de transition. Plus précisément, le GNL constitue une énergie de substitution à des sources d'énergies plus polluantes, telles que le charbon et le mazout ; des sources d'énergie encore largement utilisées dans le monde. Selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), entre 2011 et 2018, l'utilisation du gaz naturel comme substitution au charbon a permis de réduire de 500 millions de tonnes les gaz à effet de serre dans le monde.

De son côté, GNL Québec estime que la substitution du charbon et du mazout par du GNL permettrait de réduire de 28 millions de tonnes les gaz à effet de serre dans le monde, soit l'équivalent de retirer de la circulation plus de 7 millions d'automobiles chaque année.

Le projet Énergie Saguenay de GNL Québec contribuerait donc à soutenir les efforts de lutte aux changements climatiques en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde, en remplaçant les sources d'énergies plus polluantes, notamment le charbon et le mazout.

Non seulement les 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) produit et exporté annuellement par le complexe d'Énergie Saguenay contribueraient à réduire les émissions de GES à l'échelle du globe, mais le complexe lui-même aurait un impact réduit sur l'environnement grâce à son alimentation en hydroélectricité, une énergie renouvelable. Selon GNL Québec, le fait d'alimenter en hydroélectricité le complexe Énergie Saguenay contribuerait à réduire de 84 % les émissions de GES de l'usine de liquéfaction, en plus de

diminuer de façon significative les coûts d'exploitation comparés aux autres grandes usines de liquéfaction de gaz naturel actuelles.

Un levier socio-économique essentiel

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean doit faire face depuis une vingtaine d'années à un bilan démographique neutre et parfois même négatif. À cet enjeu démographique s'ajoute celui de la migration et surtout, l'effet attractif des grands centres et des régions dynamiques sur le plan socio-économique, qui offrent des opportunités d'emplois et de carrières attrayantes. Cette attraction est telle, que pendant les années 1990 et au début des années 2000, on estimait qu'un autobus par semaine quittait la région rempli de jeunes désirant s'établir à l'extérieur, faute d'emploi. Cet exode a bouleversé la structure démographique, de sorte que le Saguenay-Lac-Saint-Jean est davantage touché par le vieillissement de sa population qu'ailleurs au Québec.

La diversification des programmes dans les collèges de la région ainsi qu'à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), jumelée aux opportunités d'emplois créées par les nombreux départs à la retraite ont contribué à ralentir l'exode régional au cours de la dernière décennie. On remarque aussi un retour marqué de gens qui s'étaient exilés pour leurs études ou leur carrière. Là encore, ces retours en région n'auraient été possibles si le marché de l'emploi n'avait pas été attractif.

Si nous voulons que le Saguenay-Lac-Saint-Jean continue de se développer sur le plan socio-économique, nous avons besoin de grands projets qui agiront comme des leviers sur le plan socio-économique.

Considérant que l'économie du Saguenay-Lac-St-Jean repose essentiellement sur l'industrie du bois et de l'aluminium, les aléas des marchés mondiaux sont encore plus susceptibles de fragiliser l'économie régionale. Comme la vaste majorité des PME gravitent autour de ces deux secteurs économiques, le contexte économique mondiale changeant et incertain rend la région du Saguenay-Lac-St-Jean fragile par exemple aux chutes des prix de l'aluminium ou encore aux tarifs douaniers sur le bois d'œuvre. Il est de surcroît important de diversifier l'économie régionale et de développer de nouveaux créneaux d'expertises qui permettront à la région d'être en meilleure position pour affronter les sursauts du marché du bois et de l'aluminium. Tant sur le plan économique que de la création d'emploi, le projet Énergie Saguenay insufflera un dynamisme essentiel au développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

On parle ici de :

- 6000 emplois directs et indirects durant les quatre années de construction, dont 4000 emplois directs en période de pointe ;
- 1 100 emplois directs et indirects en période d'opération, dont entre 250 et 300 emplois seraient répartis entre le site et les bureaux administratifs à Saguenay.

En ce qui a trait aux retombées économiques, selon GNL Québec, celles-ci pourraient s'élever à 600 millions de dollars par année en période de construction, et à plus de 800 millions de dollars par année en phase d'opération. Les recettes fiscales représenteraient 100 millions de dollars par année pendant les quatre années de construction et 110 millions de dollars par année, par la suite.

Le projet Énergie Saguenay agira comme un vecteur de richesse en contribuant à stimuler l'économie et créant des opportunités d'affaires pour les entreprises de la région, par exemple, par l'octroi de contrats, le maillage et le partage d'expertise, l'approvisionnement et la consommation de biens et services locaux, et qui permettent la création et le maintien d'emploi de qualité.

CONCLUSION

Énergie Saguenay constitue un projet hautement stratégique pour le positionnement du Saguenay Lac-Saint-Jean, mais aussi pour le Québec.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut difficilement se passer d'un projet d'une telle envergure pour assurer sa pérennité aussi bien sur le plan économique, que social.

L'avenir du développement économique régional passe par la réalisation des grands projets qui permettront de diversifier notre économie, en plus de générer des emplois de qualité, bien rémunérés.

Évidemment ce genre de projet doit se faire en concertation avec la population et le développement économique ne doit pas se faire au détriment de l'environnement. C'est pourquoi le BAPE effectue actuellement des audiences publiques sur le projet Énergie Saguenay. J'ai pleinement confiance en processus neutre et démocratique et je suis persuadé qu'au terme de ces rencontres vous saurez rendre une décision juste et éclairée.